

Réf: Dossier 250962

Avis de constitution

SOCIETE « YELLE TRANSPORT » en abrégé « YELLE TRANSPORT »

Siège ABIDJAN Bingerville, Quartier résidentiel,
derrière la cité Mamadou Coulibaly, Lot 662, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 14 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YELLE TRANSPORT » en abrégé «
YELLE TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT DE PERSONNES; TRANSPORT DE
MARCHANDISES; TRANSPORT TOURISTIQUE; TRANSPORT
INTERNATIONAL; TRANSPORT EN GENERAL; LOCATION DE
VEHICULES; VENTE DE VEHICULES D'OCCASION;
SERVICES ET PRESTATIONS DIVERSES;

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN Bingerville, Quartier résidentiel,
derrière la cité Mamadou Coulibaly, Lot 662, Ilot 0

Dirigeant(s) M DAGNOGO SOUHALIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-05530 du 21/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68091/GTCA/RC/2023 du 21/09/2023

Pour Avis

Le CEPICI

